

**Organisme : la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.**

**La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :**

**UN CHARGE(E) de mission planification et urbanisme règlementaire (H/F)**

Recrutement par voie contractuelle ou statutaire - Cadre d'emploi des ingénieurs, attachés, techniciens ou rédacteurs territoriaux

Placée sous l'autorité de la directrice du pôle urbanisme, habitat et déplacements (pôle en construction), le chargé de mission a pour principale mission d'assurer le pilotage et l'animation des démarches en matière de planification urbaine de la collectivité et de ses communes membres, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale, les Plans Locaux d'Urbanisme, le PLUi/PLUiH, les Sites Patrimoniaux Remarquables et le Règlement Local de Publicité intercommunale en lien étroit avec les communes et les autres services de la communauté pour assurer la prise compte des politiques et projets communautaires dans ces documents.

**I MISSIONS**

- Gérer et suivre les procédures d'évolution des documents d'urbanisme pour le compte des communes membres et de la communauté
- Conseiller et accompagner les élus communautaires et municipaux sur les orientations à donner aux documents, analyser les besoins, proposer des procédures à mettre en œuvre (élaboration, révision, modification, déclaration de projet, etc)
- Elaborer les cahiers des charges, gérer les marchés et suivre le budget
- Piloter les bureaux d'études (coordination et suivi de la mission du prestataire)
- Assurer le suivi administratif des procédures : élaboration des actes et organisation de diverses instances (notification et réunion avec les personnes publiques associées, concertation, enquête publique,...)
- Préparer et participer aux instances de gouvernance qui seront mis en place (commission intercommunale urbanisme)
- Réaliser des supports de communication en lien avec le service communication
- Représenter la communauté d'agglomération et porter ses enjeux en réunion d'association des personnes publiques associées (PPA)
- Formalisation des avis en tant que PPA (au titre de l'agglomération et du SCOT)
- Définir des indicateurs de suivi pour assurer l'évaluation du SCOT et suivi des PLU, gérer des tableaux de bord et réaliser des cartes thématiques
- Gérer le SIG en termes d'urbanisme (actualisation et intégration de données, élaboration de cartographie), mettre à jour des données sur le site internet et le site géoportail
- Travailler en transversalité avec les différents services et partenaires, notamment sur les thématiques habitat, déplacements, économie, tourisme, environnement et réseaux, énergie et projet de territoire
- Gérer les procédures foncières sur des sites de projets urbains et suivre des actes de droit de préemption sur l'ensemble du territoire
- Garantir la sécurité juridique des actes et procédures et suivre les contentieux
- Créer une veille juridique et technique

## **II PROFIL**

- Formation supérieure en urbanisme et aménagement (niveau minimum BAC + 4)
- Expérience similaire souhaitée de 2 années minimum en collectivité ou en agence d'urbanisme
- Maîtrise des procédures d'urbanisme réglementaire et des politiques d'aménagement
- Solides connaissances en droit de l'urbanisme et contentieux
- Connaissance des outils opérationnels de l'urbanisme et capacités d'expertise en urbanisme pré-opérationnel,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures de marchés publics
- Maîtrise des logiciels de bureautique et logiciels de cartographie appréciée (SIG)

## **III COMPÉTENCES**

- Bon relationnel, adaptabilité, polyvalence
- Capacité à travailler en équipe sur différents champs thématiques
- Capacité à mener en parallèle plusieurs projets et à les coordonner
- Aptitude à créer et animer un réseau partenarial
- Force de conviction, de pédagogie et d'animation
- Autonomie, rigueur, sens de l'initiative et de l'organisation,
- Goût du terrain,
- Disponibilité du fait de réunions pouvant se dérouler en soirée
- Savoir rendre compte
- Permis B

**Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS**

**CANDIDATURE avant le 15 juin**

**Prise de poste : le 17 septembre 2018**

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à principalement par mail ([rh@pays-fontainebleau.fr](mailto:rh@pays-fontainebleau.fr)) à l'attention de :  
Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau  
44 rue du Château - 77300 Fontainebleau